



- LEGENDE**
- Limite communale
 - Limite de zone
 - Courbes de niveau
 - Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L. 113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Bande de protection de 50 m (disposition du SDRIF en bordure des massifs boisés de plus de 100 ha)
 - Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5d)
 - Périmètre concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP, voir document n°4)
 - Bâtiment à protéger en application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Lot vert à préserver en application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Mur à protéger en application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Section de voie ou chemin ne pouvant pas constituer un accès à des constructions nouvelles, en application de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
- UA** Zone urbaine du coeur de bourg
 - UB** Zone urbaine mixte
 - UD** Zone urbaine au profil pavillonnaire
 - UE** Zone urbaine à vocation économique
 - A** Zone agricole
 - Ap** Secteur agricole protégé
 - N** Zone naturelle et forestière
 - Nh** Secteur naturel humide
 - NL** Secteur à vocation de loisirs
 - Nn** Secteur correspondant à un site Natura 2000

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS
(au titre de l'article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE
1	Réalisation de plantations et aménagements paysagers entre la RD 316 et le chemin de Coye	Commune	10 560 m ²
2	Mise en valeur de la vallée de l'Ysieux (aménagement d'un parc) entre la rue André Vassord et l'ancienne salle paroissiale	Commune	15 050 m ²
3	Extension du groupe scolaire	Commune	920 m ²
4	Élargissement de la rue des Brulis	Commune	880 m ²
5	Élargissement de l'impasse des Carrières	Commune	288 m ²
6	Plantation d'un vignoble communal sur les hauteurs situées le long du sentier des Brulis	Commune	19 210 m ²
7	Aménagement d'un parking en revêtement perméable en face de la nouvelle place du Marché	Commune	5 925 m ²

URBA-SERVICES 3, rue de Witten 60000 BEAULVAIS
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57
contact@urbaservice.fr

Commune de
CHAUMONTEL

PLAN LOCAL
D' URBANISME

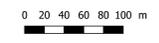
REVISION

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
12 Février 2024



REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Bourg"

Echelle : 1/2500e



Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 01-01-2022